

THÈME

La protection sociale dans le contexte du SIDA

Les millions d'enfants victimes du SIDA ont besoin de soins et de protection qui peuvent leur être fournis à partir de sources multiples : leurs parents, leurs communautés, des organisations non gouvernementales, l'école ou des programmes mis sur pied par l'État. Une de ces sources de protection et de soins est constituée par le réseau de services publics et privés établis pour remédier à la pauvreté, à la vulnérabilité et à l'exclusion qui affectent des personnes de tous les âges. Ces services peuvent être définis au sens le plus large comme un système de protection sociale qui peut comporter des mécanismes de transferts sociaux, des services de bien-être social et des politiques sociales destinées à protéger les enfants contre les mauvais traitements et l'exploitation. Des recherches ont démontré que l'objectif d'aider les enfants et les familles touchés par le SIDA peut être atteint en renforçant cette protection sociale.

Pour que ses effets soient le plus efficace possible, cette protection sociale doit cibler les ménages et les enfants les plus vulnérables, tout en assurant que les enfants touchés par le SIDA, comme les orphelins et ceux qui vivent avec des parents malades, en bénéficient également. Des programmes de protection sociale qui cibleraient exclusivement les enfants victimes du SIDA pourraient avoir comme résultat de renforcer la discrimination envers ces enfants vulnérables. Il est prouvé que de la même manière que « la marée montante soulève tous les bateaux », aider tous les enfants aidera ceux qui sont touchés par le SIDA. Cependant, pour atteindre cet objectif, il est nécessaire que les communautés et les services sociaux s'assurent que les ménages et les enfants victimes du SIDA soient identifiés et ne soient pas négligés parce qu'ils sont victimes de stigmatisation sociale ou d'autres genres de discrimination.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Environ 95 % des enfants victimes du SIDA continuent à vivre au sein de leur famille élargie. La grande majorité des enfants qui ont perdu leurs parents peuvent vivre avec d'autres membres de leur famille. C'est la pauvreté plus que l'absence de soutien familial qui fait que de nombreux enfants aboutissent dans des institutions.
- L'ONU définit comme orphelin « un enfant dont la mère ou le père ou les deux parents sont décédés » ; environ 88 % des enfants ainsi désignés par les organisations internationales ont en fait un parent survivant.
- Vivre avec des membres de leur famille qui sont malades ou mourants peut être très traumatisant pour un enfant. Un grand nombre d'entre eux doivent assumer des responsabilités d'adulte – gagner leur vie et s'occuper de frères et de sœurs.
- Près de 50 pays sont en train de mettre au point pour les orphelins et les enfants vulnérables des programmes qui tiennent compte du SIDA ; un certain nombre d'entre eux ont défini des plans d'action nationaux officiels. Cependant, la tâche consistant à mettre au point des cadres universels de protection sociale qui tiennent compte des besoins spécifiques des enfants en est encore à ses débuts.

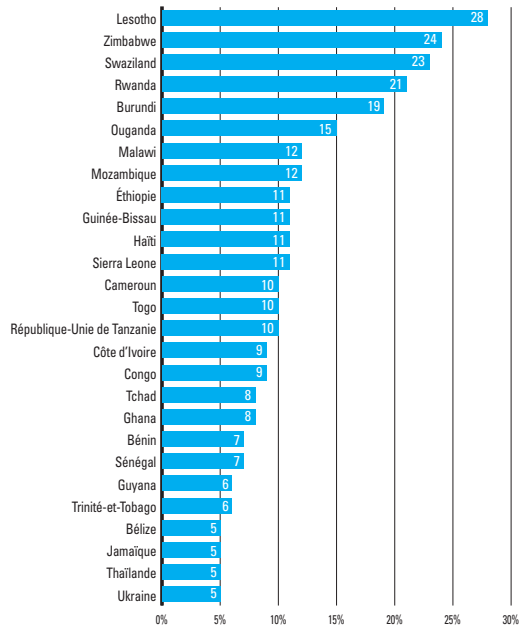
PROBLÈMES SOUS-JACENTS

La plupart des enfants victimes du SIDA continuent à vivre avec leur famille immédiate ou élargie dont les capacités souvent ne peuvent plus suivre. Il est important d'apporter dans la mesure du possible une aide au ménage tout en s'assurant que ce soutien se traduit effectivement par un soutien aux enfants dont s'occupe ce ménage. Une protection sociale efficace et sensibilisée aux besoins des enfants permet de stabiliser la situation des familles en période de difficultés.

Cependant, dans beaucoup de pays, dont un grand nombre qui souffrent d'une forte prévalence du VIH, les systèmes étatiques qui constituent habituellement l'ossature des programmes de bien-être social sont fragiles et n'ont pas les ressources et les capacités nécessaires pour superviser l'éventail complet de services d'aide à l'enfance dont ils sont responsables. Le renforcement des systèmes nationaux de protection sociale permet de mettre au point des méthodes stables et économiquement viables pour apporter un soutien aux ménages à une échelle plus vaste que par les seuls programmes à base communautaire.

Un des obstacles à surmonter est le manque d'accès aux transferts sociaux et aux services essentiels de nombre des ménages les plus pauvres et les plus vulnérables. Cette carence a pour causes la mauvaise qualité des mécanismes d'attribution, le niveau élevé des coûts afférents à la recherche et à l'obtention de ces services et la difficulté d'identifier, par manque de documentation, les bénéficiaires potentiels et leur admissibilité.

Pourcentage d'enfants de moins de 18 ans qui ont perdu un ou les deux parents dans les pays où la prévalence du VIH est supérieure à 1 %, période 2003–2007.



Source : UNICEF, *Les enfants et le SIDA : troisième bilan de la situation*, décembre 2008.

1. Remédier à la pauvreté des familles par une politique de protection sociale nationale.

On a montré que des services sociaux comme les transferts monétaires améliorent le revenu familial et profitent aux enfants dans de nombreux domaines dont la nutrition, la santé et l'éducation. Les assurances sociales peuvent aussi protéger les enfants et les familles des risques et des conséquences des chocs que peuvent subir les moyens d'existence d'un ménage.

2. Soutenir le développement de solides systèmes de bien-être social.

Efforts et investissements doivent être orientés vers l'amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels, l'offre d'autres formes de prise en charge adaptées, les services d'assistance sociale destinés à protéger les enfants des mauvais traitements et de la négligence. À cette fin, il est particulièrement important de consolider les systèmes de bien-être social qui souffrent de fragilité, une des tâches essentielles étant de renforcer les moyens en ressources humaines de ce secteur.

3. Placer les familles au centre des efforts d'aide à l'enfance.

Les enfants doivent dans toute la mesure du possible rester avec leur famille, et cette famille doit avoir accès aux services sociaux qui lui sont nécessaires pour protéger et élever convenablement ces enfants. Là où d'autres formes de prise en charge existent, le système de protection sociale doit pouvoir exercer une surveillance efficace de ces arrangements.

4. Offrir des services familiaux intégrés conçus pour répondre aux besoins des enfants.

Des services comme les transferts monétaires ont un effet maximum quand ils sont combinés à

d'autres services sociaux. Une analyse approfondie de l'Initiative conjointe de recherche sur les enfants et le VIH/SIDA a montré qu'un modèle de prestation de services orienté sur la famille entière est le plus bénéfique pour les enfants.

5. Renforcer les communautés et leurs ressources.

La possibilité de fournir une assistance suivie aux enfants victimes du SIDA dépendra des initiatives locales qui obtiendront le respect et le soutien des agences gouvernementales et des autres prestataires de services. La manière dont les ressources destinées aux enfants sont attribuées et utilisées dans le cadre local doit être déterminée par la communauté.

6. Soutenir les systèmes d'éducation.

L'école peut être pour l'enfant l'endroit où recueillir des informations et acquérir les nouvelles compétences qui lui permettront d'évoluer dans un environnement où le SIDA est endémique. De plus, l'éducation est par elle-même un facteur de protection contre le VIH, particulièrement en ce qui concerne les filles.

7. Recueillir et analyser des données de haute qualité afin d'élaborer de meilleurs programmes et de pouvoir évaluer l'équité des services et de leur accès.

La mise en place de stratégies nationales robustes dépend de la compréhension de ce qui se passe au sein des divers groupes d'enfants et de jeunes, par exemple parmi les enfants de moins de cinq ans ou parmi les jeunes âgés de 15 à 18 ans. Une connaissance détaillée de la portée et de l'efficacité d'un programme est cruciale pour comprendre qui est touché et qui ne l'est pas. Cette première étape est nécessaire pour assurer un accès universel.

PLEINS FEUX

SUR L'OBTENTION DE RÉSULTATS

Au **Ghana**, le programme LEAP (Livelihood Empowerment Against Poverty) associe les transferts sociaux à des actions comme l'encouragement de l'assiduité à l'école et la promotion d'examen réguliers de la santé des nourrissons. Ce programme est conçu pour servir les plus pauvres notamment – mais pas seulement – les ménages qui comprennent des orphelins ou d'autres enfants vulnérables. Il a été lancé en mars 2008 après une analyse qui a déterminé qu'il pouvait être financé et qu'il aurait un effet mesurable sur la pauvreté. L'organisme chef de file de ce programme est le Ministère du bien-être social du Ghana.

En **Namibie**, la CAFO (Church Alliance for Orphans), qui réunit 380 congrégations et organisations religieuses et communautaires locales, joue un rôle très influent auprès du Ministère de l'égalité des sexes et du bien-être de l'enfant qui dirige une commission permanente sur les orphelins et les enfants vulnérables. Le directeur général de la CAFO est à la tête du sous-comité sur les soins et l'assistance. Cet exemple de coopération a permis d'élargir la couverture du programme et de renforcer les capacités du secteur étatique tout comme celles des organisations religieuses et communautaires.

Le **Zimbabwe** a élargi sa définition de la vulnérabilité et a chargé un réseau d'organisations de la société civile de distribuer au niveau des districts et au niveau local les ressources nécessaires aux orphelins et aux enfants vulnérables en utilisant un large éventail de partenaires et d'organismes d'exécution locaux. Ce type d'approche a permis d'augmenter de façon spectaculaire le nombre d'enfants qui bénéficient de l'assistance sociale.

Pour toute information supplémentaire :

Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Les enfants et le SIDA : troisième bilan de la situation*, UNICEF, New York, décembre 2008.

Initiative conjointe de recherche sur les enfants et le VIH/SIDA, *Home Truths: Facing the facts on children, AIDS, and poverty*, JLICA, février 2009.

Équipe spéciale interinstitutions sur les enfants et le VIH/SIDA, Groupe de travail sur la protection sociale, *Social Protection for Vulnerable Children in the Context of HIV and AIDS*, dossier de travail, juillet 2008.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Division de la communication
Section des professionnels
du développement
3 United Nations Plaza, 6e étage
New York, NY 10017
États-Unis
devpro@unicef.org

www.unicef.org/french

© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
Septembre 2009